



Organización Nacional de los
Pueblos Indígenas de la
Amazonía Colombiana

12 octobre 2021

“Casa de Pensamiento OPIAC” Cundinamarca – Colombia

MANDAT

PREMIER SOMMET DES FEMMES DU BASSIN AMAZONIEN

"Femmes autochtones amazoniennes en mouvement pour la protection de notre plus grande maison : l'Amazonie"

Dans le cadre du Sommet des femmes autochtones du bassin amazonien qui s'est tenu du 8 au 12 octobre 2021, à la Maison de la Pensée OPIAC, plus de 170 femmes porte-parole des 511 peuples autochtones du bassin amazonien, bases de la Coordination des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien - COICA, correspondant aux organisations : AIDSESEP - Pérou, APA - Guyane, CONFENIAE - Équateur, CIDOB - Bolivie, COIAB - Brésil, ORPIA - Venezuela, OIS - Suriname, Guyane française et OPIAC - Colombie, ainsi que avec des femmes des six départements du Putumayo, Caquetá, Amazonas, Guainía, Vaupés et Guaviare ; Dans la recherche d'une participation effective des femmes autochtones en Amazonie, nous présentons les résultats suivants :

- L'émergence du Mouvement des femmes autochtones de l'Amazonie colombienne.
- La construction de l'agenda propre aux femmes du bassin amazonien.

Chaque être humain vient du ventre d'une femme, la femme vient du ventre de la Terre Mère et pour cette raison, nous sommes celles qui comprenons et enseignons la valeur de la vie. Les femmes ont historiquement vécu la douleur de tous les abus et la violation des droits de l'Amazonie, en raison de la pression d'un système économique capitaliste qui dévore la jungle et pollue le grand bassin amazonien, avec l'influence de divers mégaprojets qui dévastent rapidement toute source de vie en Amazonie et sur la planète.

Face à ce scénario, dans lequel la science prévient que l'Amazonie est au bord d'un tournant irréversible qui peut se traduire par la mort régressive de l'ensemble de l'écosystème, notre rôle de protectrices et de défenseuses du poumon du monde est l'espérance de vie de la planète Terre.

Durant les cinq jours du Sommet, les femmes, nous avons partagé la parole douce, la pensée sage, les joies et les peines ; Nous avons mené des réflexions approfondies sur cinq enjeux majeurs : la situation actuelle de l'Amazonie, la défense du territoire, les droits humains, les économies communautaires, l'impact du COVID et leurs stratégies pour y faire face. De plus, nous construisons des propositions pour continuer à marcher, à partager et à apprendre dans l'unité, mais, surtout, en reconnaissant notre grande force dans la diversité en tant que peuples autochtones et dans le leadership au sein de nos organisations.

Aujourd'hui, nous confirmons que les multiples conflits et problèmes qui affectent nos territoires et modes de vie sont des réalités partagées dans tout le bassin amazonien.

Par conséquent, dans l'unité, d'ici et maintenant, femmes du bassin amazonien, nous ratifions et reconnaissons l'initiative 'L'Amazonie pour la vie : Protégeons 80% d'ici 2025' comme une priorité et une urgence pour la planète, et, nous construisons ce mandat pour élever notre voix de manière énergique et collective, pour nous obliger et exiger ce qui suit :





Organización Nacional de los
Pueblos Indígenas de la
Amazonía Colombiana

Mandat 1. Création du Fonds pour les femmes autochtones du bassin amazonien, pour le financement et la mise en œuvre de l'agenda commun établi lors de ce sommet. Le fonds se concentrera en priorité sur le renforcement de nos économies communautaires, la souveraineté alimentaire et les actions mises en place dans le réseau des femmes défenseuses du territoire amazonien. Considérant le rôle fondamental des femmes autochtones dans la lutte contre le changement climatique, ce fonds sera constitué avec les ressources de l'initiative 'L'Amazonie pour la vie : Protégeons 80% d'ici 2025', entre autres sources de financement. La gestion des ressources du fonds et sa structuration seront confiées à la Coordination des Femmes et de la Famille de la COICA et son Conseil des Femmes.

Mandat 2. Mise en place du réseau des femmes défenseuses autochtones du territoire amazonien, qui cherchera à renforcer la lutte pour la défense du territoire et à promouvoir la participation des femmes dans tous les espaces de décision aux niveaux territorial, régional et mondial. En tant qu'axe clé du réseau, la structuration des écoles de leadership au niveau territorial sera propulsé dans tout le bassin dans le but de promouvoir la formation des femmes et des jeunes autochtones à leur propre pensée, à la communication, à la législation et au droit, entre autres aspects que le réseau définira comme prioritaire. Une ligne de travail spécialisée sera privilégiée pour faire face à toutes les formes de violence à l'égard des femmes, en particulier la violence sexuelle.

Mandat 3. Emergence du Mouvement des Femmes Autochtones de l'Amazonie Colombienne, qui émerge dans le cadre du GRAND SOMMET DES FEMMES DU BASSIN AMAZONIEN et au sein des structures organisationnelles affiliées de la OPIAC, comme auto-reconnaissance du rôle des femmes en tant que protectrices, défenseuses, soignantes et donneuses de vie dans les territoires amazoniens. De même, le « Mouvement des femmes autochtones défenseuses et protectrices de l'Amazonie - OPIAC » sera l'espace d'articulation pour le suivi de la feuille de route et la mobilisation des femmes dans les six départements de la Colombie.

Mandat 4. Parité dans la participation des femmes dans tous les espaces de décision aux niveaux organisationnel, local, national et régional. Conscientes du fait que les processus durables sont construits en partant des bases, nous exigeons notre participation effective et équitable aux postes de direction et aux responsabilités organisationnelles dans nos organisations de base, ainsi que dans la COICA, à travers la pleine reconnaissance normative du droit à la parité. Nous, femmes autochtones du bassin amazonien, sommes engagées dans un modèle de leadership complémentaire, entre hommes et femmes, pour la protection du territoire et la défense de l'Amazonie. De plus, suivant ce modèle, nous exhortons les gouvernements et les organismes internationaux à promouvoir la participation active des femmes autochtones de l'Amazonie dans les différents espaces de prise de décision.

Mandat 5. Le suivi et l'évaluation, de la mise en œuvre effective de ce qui précède, seront sous la responsabilité de la Coordination de la Femme et de la Famille de la COICA et de son Conseil des Femmes composé de AIDSESEP - Pérou, APA - Guyane, CONFENIAE - Equateur, CIDOB - Bolivie, COIAB - Brésil, ORPIA - Venezuela, OPIAC - Colombie, OIS - Suriname et Guyane française.

Nous sommes prêtes à appliquer ce mandat. Ceci constitue notre engagement à continuer de lutter pour notre territoire et à transformer ce qui est sur papier en action. C'est un combat qui nous correspond à toutes pour le présent et l'avenir de notre planète.

Nous sommes des femmes autochtones, nous sommes la résistance.

'Amazone vivante : humanité en sécurité'.

